



Com' Baudres

N°1 – Décembre 2020

Le mot du maire

Nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle édition du bulletin municipal. Le contexte de la pandémie, les différentes restrictions bousculent nos habitudes et rendent impossibles les repas festifs et toutes les manifestations qui nous réunissent. Nous en sommes profondément affectés.

Le partage de l'information et les échanges constituent un axe fort de notre engagement au service de notre commune. Depuis le 3 juillet, les élus, en commissions et à l'occasion des conseils municipaux ont ouvert de nombreux chantiers.

Dans le respect des règles sanitaires, nous demeurons disponibles, en mairie le matin, sur rendez-vous. Caroline vous accueille les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30.

Les fêtes de fin d'année approchent et tous nous espérons que nous pourrons partager avec nos proches des moments heureux. Joyeux Noël à tous !

L'équipe municipale



Bruno LESSAULT
Le maire



Françoise LIMOGES
1^{ère} adjointe



Catherine GUILLAUMIN
2^{ème} adjointe



Maryvonne BOUQUIN
3^{ème} adjointe



Adrien GAUGRY



Thierry DUJON



Isabelle DEBEURRÉ

Madeleine
MAREUIL

Photo non
communiquée



Jean-Yves GAPIN



Pascal FILLON



Sophie COGNACQ

Les employés communaux



Caroline OVIDE
adjointe
Administrative



Alexandre GANDY
adjoint
technique



Sébastien CHAMPAGNE
adjoint
technique



Patricia CASSIAU
agent
d'entretien



Valérie GROUSSIN
agent de
restauration



Mélanie CHOUAN
agent de
service

IPNS : ne pas jeter sur la voie publique

Communiquer

Communiquer, délibérer et prendre ensemble les décisions : plusieurs modes d'information sont privilégiés.

PanneauPocket

Le système d'information et d'alerte à destination des habitants, financé par la commune, a été accepté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 04 août 2020. Des notices ont été distribuées aux habitants pour les informer de la mise en œuvre. L'application se télécharge sur votre téléphone ou tablette.

Recherchez PanneauPocket sur AppStore ou PlayStore, téléchargez puis ouvrez l'application PanneauPocket, désignez la commune de Baudres en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom. Actuellement 116 smartphones ont sélectionné Baudres soit à titre indicatif 58 % des foyers de la commune. Le site est maintenant consultable sur votre ordinateur.

La mairie envoie des notifications sur les événements locaux, l'actualité, les alertes comme la circulation, les passages de véhicules, les activités (concours de pêche, gym), perturbations de distribution (eau, électricité, téléphone etc.). Tous les retours des usagers sont très positifs.

Le journal de Baudres

Vous avez entre les mains la première édition du journal. D'autres sont à venir. Les rubriques sont ouvertes à tous les auteurs potentiels de notre commune et seront soumis à la commission *Informations Communications* pour toute publication. Merci pour vos propositions.

Le nom du journal « Com'Baudres » a été délibéré et choisi à partir des propositions faites par l'ensemble des élus lors du conseil municipal du 13/11/2020.

Site Internet

La création d'un site Internet pour la commune de Baudres a été mise à l'ordre du jour du conseil municipal du 4 août 2020 après avoir été discutée en commission *Informations Communications*.

Il est actuellement en construction.

Une meilleure réception téléphonique

Une chambre FREE est installée à côté de celles d'ORANGE et de SFR élargissant les capacités de réception. Au titre de l'occupation des sols, cet opérateur téléphonique versera un loyer qui s'ajoute aux recettes communales.

La Vie Associative

La vie associative est particulièrement riche dans notre commune. De nombreuses activités sportives, de loisir ... sont proposées aux baldériens.

Toutes favorisent le lien social entre les habitants, entre les générations. Les associations permettent de s'intégrer dans la vie communale. Des moments de convivialité sont régulièrement proposés. Malheureusement pour cette année 2020, la plupart des manifestations ont dû être annulées en raison des conditions sanitaires. Néanmoins tous les responsables des associations restent prêts et mobilisés pour relancer l'ensemble des activités dès que cela sera possible. Ils ont tous répondu présents lors de l'invitation de la commission vie associative. Dans cette rubrique du journal, un encart est proposé aux associations permettant de présenter leurs activités et leurs projets (contact : commission vie associative).

Présentation des associations

- ❑ Société de Chasse : Guy Vassault - 25/28 adhérents
- ❑ Festi'Baudres : Dorothee Taureau - 12 adhérents
- ❑ Société Saint-Vincent : Alain Reuillon - 5 adhérents
- ❑ Familles Rurales : Denise Brossard – 31 adhérents
- ❑ Amicale des anciens élèves de Baudres : Daniel Berton –
- ❑ Collectif des associations de Baudres : le collectif assure le téléthon
- ❑ O.C.B. Football : en sommeil, en raison du manque de joueurs
- ❑ Baudres préservé : Mireille Pineau
- ❑ Indre Vélo Passion : Emmanuel Mardon
- ❑ UNCAFN : René Brossard, 13 adhérents
- ❑ Club de gym et loisirs : Marie-Claude Argy, 13 adhérents
- ❑ Association d'animation de Baudres : Françoise Limoges
- ❑ Club Joie de Vivre : Marinette Richard, 31 adhérents
- ❑ Amicale des Donneurs de Sang : Christophe Dundefant
- ❑ Amicale des Sapeurs Pompiers : Jean-Marc Gaugry

Le montant et la répartition des subventions ont été réajustés sans modifications majeures lors du conseil municipal du 04 août 2020.

Salle des fêtes

Ces dispositions ont été prises à l'unanimité lors de la rencontre de la *commission vie associative* avec les associations et approuvées par le conseil municipal du 04 août 2020.

Pour les activités gratuites des associations communales : la salle est gratuite

Pour toute location, un état des lieux (avant et après l'évènement), une caution pour la salle et une caution pour la vaisselle seront demandées.

Tarifs au 1^{er} janvier 2021

Les tarifs de location de la salle des fêtes :

Pour les particuliers :

Grande salle - forfait week end :
commune 160 €, hors commune 200 €

Petite salle - forfait week end :
commune 56 €, hors commune 70 €,

Pour les sociétés ou associations

Réunions diverses : gratuité

Manifestations et repas : 50 €

Caution :

Grande salle + vaisselle : 300.00 €

Petite salle + vaisselle : 200.00 €

Option : forfait nettoyage : 60 €

La location des ramées :

Pour les particuliers : la location est de 20 € la ferme garnie et 50 € les 3 fermes garnies.

Pour les associations de Baudres : gratuite

Pour les associations extérieures, la location est de 15 € la ferme garnie et 35 € les 3 fermes garnies

Le développement durable

Il se situe à l'intersection du développement économique, du respect de l'environnement et du bien être social.

Le parc éolien des Champs de Baudres

La municipalité de Baudres, lors de la séance exceptionnelle qui s'est tenue à huis clos le 13 janvier 2018, a déposé des recours concernant la relance des permis de construire et l'autorisation d'exploiter le projet éolien.

Le nouveau conseil municipal dans sa séance publique du 4 août 2020, a débattu de cet engagement de notre commune.

Au terme de ce débat, deux délibérations concernant le projet de parc éolien de Baudres ont été prises. Les élus se sont prononcés, à bulletins secrets, majoritairement pour le projet éolien et pour l'annulation des deux recours.

Un courrier a été adressé à l'avocat chargé du dossier et au tribunal administratif. La municipalité est désolidarisée de l'action des associations.

Le projet de parc photovoltaïque

C'est un projet ancien. Il est remis à l'ordre du jour par la nouvelle équipe municipale qui bénéficie, à ce jour, de l'expérience acquise, des progrès techniques et d'une plus grande compréhension de l'urgence climatique. Il serait situé sur des terrains communaux à proximité de l'étang. Plusieurs contacts ont été pris avec des bureaux d'études concernant la viabilité du projet, son intérêt écologique et économique.

Le site accueillerait sous les panneaux, des moutons reconnus comme étant les animaux les plus pertinents pour l'entretien du terrain.

Ce projet, outre son intérêt pour l'environnement, permet de donner une plus value à des terres agricoles au faible potentiel agronomique tout en valorisant l'élevage d'ovins.

Ce site aurait également une vocation touristique et pédagogique.

Développement économique



La commune de Baudres dispose d'un commerce de proximité qui offre plusieurs services, *Chez Lili*.

Il est installé depuis quelques années. Ce commerce est précieux et participe au maintien de différents services publics.

Le contexte de la pandémie a permis de valoriser une consommation de proximité et de renforcer les liens sociaux mais aussi de penser différemment ses achats alimentaires.

C'est à partir de ce constat et d'échanges avec différents producteurs lors du travail de la commission, que s'est concrétisée l'idée d'un petit marché hebdomadaire permettant aux baldériens de s'approvisionner au plus près de chez eux avec les produits locaux : fromages, fruits, légumes, caissettes de produits de boucherie, miel etc. .

Nous espérons pouvoir le mettre en œuvre dans les prochains mois.

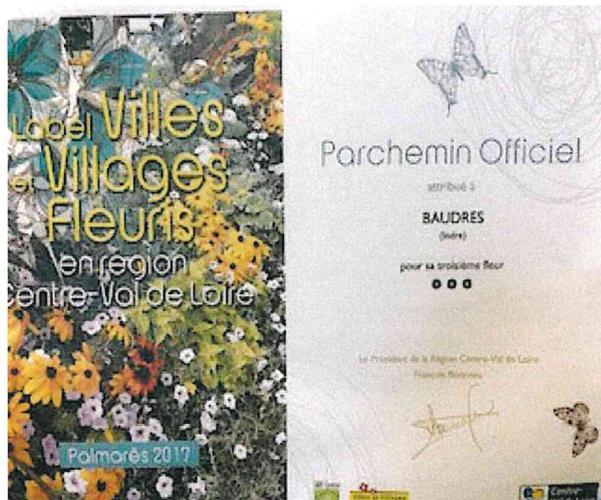
Madame GARAPIN, commerçante en boucherie, charcuterie traiteur, est présente chaque mardi à partir de 11h rue du Lavoir.



Fleurissement communal

Le fleurissement communal est une réalisation portée par l'ensemble des élus depuis de nombreuses années. Il comprend en réalité deux faces.

L'une concerne l'obtention du label ainsi que la pérennité de la distinction 1, 2 ou 3 fleurs. Le **label Villes et Villages Fleuris** récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie, la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social.



La commune de Baudres a pu, lors de la dernière évaluation, retrouver sa 3^{ème} fleur. Cette année, les experts nous ont rendu une simple visite de conseil.

L'autre face du fleurissement communal est celle des **maisons fleuries**.

Il comprend un niveau départemental, qui permet aux particuliers résidant dans le département de faire concourir leur jardin et leur maison selon 4 catégories comme maison avec jardin très visible de la rue, balcons, terrasses, murs ou fenêtres, fermes fleuries etc.

Le concours communal des maisons fleuries va être relancé dès le printemps prochain.

De nombreuses maisons de Baudres sont largement fleuries pour le plaisir de tous.

Village Fleuri, concours départemental et concours communal, se complètent et s'enrichissent pour construire notre lieu commun de vie. Les fleurs sont un des éléments du lien social qui unit les habitants de la commune.

Et quel plaisir que celui d'échanger sur l'esthétique du parterre, le choix des fleurs, annuelles et vivaces mais aussi des difficultés que l'on peut rencontrer. Alors, les jardiniers amateurs racontent leurs expériences, leurs échecs mais aussi leurs belles surprises.

Le fleurissement de chacun est un petit morceau de notre *village fleuri labellisé 3 fleurs*.



Les travaux

L'aménagement d'un parking derrière l'école, rue des jardins

Ce parking, créé sur un espace communal derrière l'école, réalisé par les employés communaux, Alexandre et Sébastien, a nécessité peu de frais. Il permet aux personnels de l'école et de la cantine, de garer leurs véhicules, libérant des emplacements devant l'école pour les familles.

La réfection du mur du cimetière

Le mur, côté ouest était particulièrement fragilisé et en partie éboulé. Il nécessitait une rapide réfection.

Par ailleurs, seulement une dizaine de places restent disponibles. Une extension s'avère urgente. Il a donc été décidé d'engager les travaux en un seul projet.

Ainsi, le mur qui menaçait éboulement a été abattu et remplacé provisoirement par un grillage.

Les pierres ont été gardées pour l'aménagement d'un parking suite à l'agrandissement.

Une subvention du Fond d'Action Rurale permet de financer une partie des travaux.

Le nouveau mur sera construit en plaques béton et poteaux. Après étude des devis, l'entreprise Maubois a été retenue.

Un deuxième point d'eau sera installé.

La réfection de l'école et de la cantine



Il s'agit là d'un important chantier mis à l'étude. Dans le **bâtiment scolaire**, le remplacement des huisseries anciennes par des huisseries avec double vitrage au rez-de-chaussée s'avère nécessaire et urgent en raison de leur mauvais état et d'une isolation défectueuse.

La salle dite salle de tir sera réhabilitée afin de devenir salle de motricité pour les élèves de la classe maternelle (réfection du sol, des murs, du plafond, électricité et chauffage).

Devant l'école, dans la cour, une rampe d'accessibilité permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux différents locaux.

Pour permettre la réalisation des travaux de la **cantine**, les archives communales stockées dans ce lieu, ont été transférées dans l'ancien bureau de poste, jouxtant la mairie. Ainsi, cette salle dans le prolongement du réfectoire deviendra **salle de garderie** après un important travail de réhabilitation : remplacement des huisseries, aménagement d'un coin sanitaires avec WC et lavabo.

Pour l'ensemble de ce projet, différents devis ont été établis ainsi que le panorama des subventions possibles.

Une étude avec des maîtres d'œuvre est en cours.



Maison des associations



L'état de délabrement des portes de la maison des associations était particulièrement préoccupant.

Le budget a permis l'achat de 3 portes qui ont été mises en place par les deux agents municipaux. Le local est maintenant mieux sécurisé.

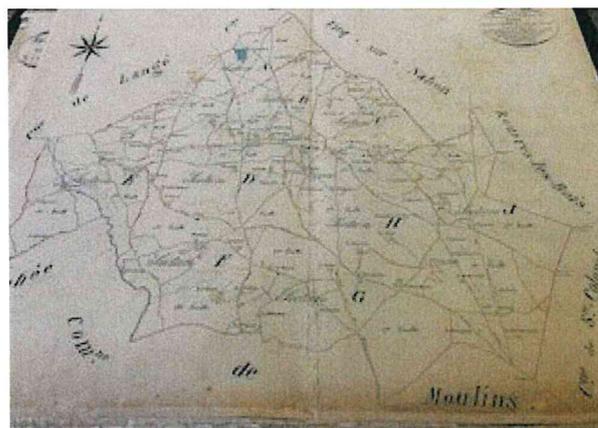
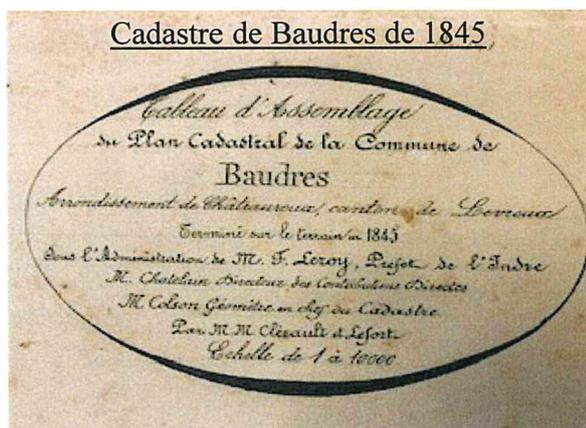
D'autres travaux seront envisagés ultérieurement pour une réhabilitation phonique, thermique, électrique et accessibilité. Le changement des fenêtres est l'étape suivante.



Salle des archives et bibliothèque

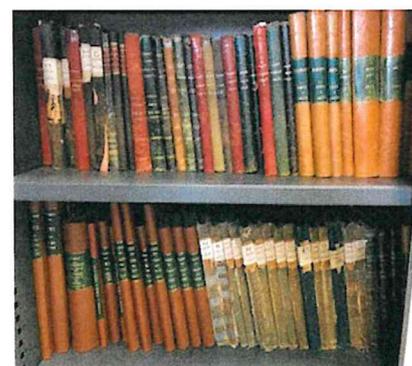
Ce projet concerne l'ensemble du bâtiment de l'ancien bureau de poste.

Il comprend deux projets : le premier est celui du local des **archives communales**. Il se situera dans le bureau de poste côté rue de la mairie. Le service départemental des archives est venu en mairie pour donner des conseils sur la préservation des documents et leur classement.



Un projet intéressant de **bibliothèque** est porté par une habitante de la commune, Madame Chantal RICCI. Le local envisagé est situé dans l'ancien bureau de poste, côté parking, rue de la Roche. L'accessibilité est déjà réalisée. Les travaux (mise aux normes électriques, isolations) seront réalisés par des entreprises spécialisées ainsi que par les agents municipaux.

Dans l'attente de cette réhabilitation, la bibliothèque sera installée temporairement dans une pièce rénovée attenante à la maison des associations. Nous envisageons l'ouverture en janvier 2021 si les consignes sanitaires le permettent.



Registres paroissiaux et d'Etat Civil

Infos pour petits et grands

Dans cette rubrique, animés par le souci d'un bien vivre ensemble, nous réunissons l'ensemble des informations concernant tous les habitants de notre commune.

Les aînés

Le repas des aînés est une manifestation festive traditionnelle organisée par la municipalité de Baudres qui offre aux aînés ayant atteint 70 ans un repas traditionnel servi par un traiteur. Selon les années, environ 40 personnes y participent. Ceux qui ne peuvent être présents reçoivent un colis.

Ce repas initialement prévu le dimanche 29 novembre 2020 a été annulé en raison de la situation sanitaire au grand regret de tous. Sans pouvoir remplacer ce moment de convivialité, la municipalité a décidé de remettre un colis à chaque habitant de la commune de plus de 70 ans. La distribution des colis aura lieu vers les 18 et 19 décembre 2020.

Nous n'oublions pas ceux qui résident en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Ils recevront tous également un colis.

Et pour les plus petits ...

Cantine

Un changement de prestataire a été effectué afin d'améliorer le repas des enfants scolarisés en maternelle. Depuis le 05 octobre 2020 la livraison de repas est assurée par API RESTAURATION de la Chaussée Saint Victor (41). Les enfants apprécient le changement et il y a beaucoup moins de gaspillage. 5 rehausseurs pour les plus petits convives ont été acquis par la commune.

Recrutement

Au service des plus petits, afin d'aider la cantinière Valérie Groussin, Mélanie Chouan a été recrutée en remplacement de Madame Blut, démissionnaire.

Effectifs

Maternelle BAUDRES			ROUVRES-LES-BOIS		BOUGES-LE-CHATEAU			
P.S.	M.S.	G.S.	C.P.	C.E. 1	C.E. 2	C.M. 1	C.M. 2	Total
8	8	5	10	14	8	7	9	69

Compteurs Linky

L'installation des compteurs Linky débute en novembre 2020. Les abonnés recevront au préalable un courrier d'ENEDIS les avertissant de l'installation du compteur un mois avant l'intervention. L'entreprise mandatée sera identifiable grâce au logo « Partenaire Linky ».

Recensement 2021

Le recensement interviendra entre le 21 janvier 2021 et le 21 février 2021.

Le coordonnateur communal est Caroline Ovide, secrétaire de la mairie de Baudres. L'agent recenseur est Mélanie Chouan ; elle distribuera le courrier et le formulaire dans les boîtes aux lettres.

La parole à ...

Cette rubrique est ouverte à toutes les personnes, associations, ... qui souhaitent communiquer à propos de leurs activités. Merci de soumettre votre projet de communication à la commission communication par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.

Familles Rurales

L'Association Familles Rurales de Baudres a été créée le 1^{er} février 1978 sous la présidence de Mme France Thimonnier.

Ce fut une belle initiative car en 1984, l'association comptait 93 adhérents.

Bien sûr, les années passant, bon nombre de ces adhérents ne sont plus là mais l'Association continue son chemin avec une trentaine d'adhérents à ce jour dont certains depuis de très longues années.

Elle assure un service de *maintien à domicile* pour le bien-être des aînés.

Elle anime également le *club Joie de Vivre*. Les adhérents se réunissent pour le plaisir de se détendre et de se retrouver entre amis le 3^e mercredi de chaque mois.

Le club Joie de Vivre organise un après-midi détente le 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 14h à 18h, en proposant aux adhérents des jeux (belote, jeux divers : scrabble, etc...) et petit goûter.

Concours de pêche

Le samedi 29 août 2020, de nombreux pêcheurs avaient pris place au bord de l'Etang des Princes de Baudres pour participer aux deux concours de pêche. Le matin, il a rassemblé 33 pêcheurs et l'après-midi 35. De belles prises ont été réalisées !

Un second concours a été effectué par les vétérans en réponse à une demande de l'association des pêcheurs de Levroux. Il a rassemblé 29 pêcheurs de plus de 55 ans. Encore une fois de nombreuses prises ont été réalisées avec un vainqueur Christian Miconnet avec un total de 5 kg de poissons.

La saison de pêche s'est arrêtée le 1^{er} novembre. Malgré le confinement, un nombre supérieur de cartes a été vendu par rapport à 2019.

Club de Gym et Loisirs

Le *club de gym* existe depuis 1982. Il compte actuellement 13 adhérents.

Les séances de gymnastique ont lieu une fois par semaine à la salle des fêtes. Suspendues le 17 mars dernier, elles ont repris le 7 octobre et sont animées par Steeven Pailleux, formateur diplômé, salarié de l'Association pour le Développement de l'Emploi Sportif dans l'Indre (ADESLI).

Elles se déroulent chaque mercredi de 19 h à 20 h ; le montant de la licence s'élève à 30,30 € et le tarif de la séance à 4,20 €.

Le club pratique également la *marche en groupe*, le jeudi généralement, en fonction de la météo. Cette activité s'adresse à toute personne, pas forcément licenciée. Elle nous permet de sillonner notre commune et d'admirer de jolis endroits ; elle contribue à nous maintenir en forme ; c'est un moment agréable et sympa.

D'autres manifestations tout aussi agréables nous réunissent : la soirée *choucroute dansante* en février, avec une centaine de convives, la *randonnée pédestre* début mai, le *méchoui* le dernier dimanche d'août (une centaine de convives aussi).

Le *club de gym* vous invite à nous rejoindre le mercredi à 19 h à la salle des fêtes (en fonction des contraintes sanitaires et de leur respect). Quelques séances d'essai gratuites sont proposées.



Etat civil

Naissances

14 janvier 2020
05 mai 2020
16 juillet 2020
01 août 2020
05 août 2020

Paul TOYER
Irys VANDEVELDE
Saël ROBIN
Liam MICHAUD
Orion BORDAT

Mariage

29 août 2020

Julie BATISSON & Rodolphe BORDAT

Pacs

12 février 2020
09 novembre 2020

Axelle BOURQUE & Yann TOYER
Nathalie BOUTI & Olivier COLLIN

Décès

02 janvier 2020
19 janvier 2020
02 février 2020
26 février 2020
05 mai 2020
15 août 2020
09 octobre 2020

Gisèle GAULTIER 89 ans
Lionel SIGNORET 66 ans
Marie-Claude THEVENIN 61 ans
Jean REUILLON 87 ans
Ghislaine JOURNOUX 82 ans
Jacques PIQUET 93 ans
Françoise VIRLY 85 ans



Conception et impression : Mairie 29, rue de la Mairie 36110 BAUDRES

Tél : 02 54 40 82 11 Fax : 02 54 40 87 71

Mail : mairie-de-baudres@wanadoo.fr